



Le bassin versant de la Bresme connaît une situation critique de ses niveaux d'eau et est passé à l'état de crise liée à la sécheresse depuis le 26 juin dernier. Un troisième arrêté préfectoral en date du 10 juillet prolonge la limitation ou la suspension temporaire des usages de l'eau.

Certains secteurs sont en à sec, d'autres subissent des fluctuations du niveau d'eau qui pourraient indiquer que des prélèvements ou des manœuvres ont lieu dans la rivière. Afin de préserver le milieu aquatique, nous faisons appel à la vigilance de tous.

Des pêches de sauvetage ont déjà eu lieu sur les secteurs les plus touchés.

Nous vous invitons à vous abonner à VigiEau, site national, qui permet de rester informé de l'évolution des restrictions par une simple alerte E-mail (<https://vigieau.gouv.fr/>).